

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 29 (1903)
Heft: 21

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ajoutons que M. Aloys van Muyden, enlevé subitement à l'affection des siens et de ses nombreux amis, a été l'un des membres dévoués de notre Société et de son Comité; il a en outre consacré pendant plusieurs années son activité et son dévouement désintéressé à la rédaction du *Bulletin*.

Le Comité nouvellement nommé a tenu quatre séances, dans la première il s'est constitué comme suit, en outre des nominations du président et du caissier faites directement par l'assemblée générale:

Président : Francis Isoz, architecte, mandat jusqu'en 1904.
Vice-président : Louis Chavannes, ing., mandat jusqu'en 1904.
Secrétaire : Elé Chavannes-Clavel, ing., mandat jusqu'en 1904.
Caissier : Octave Rochat, ing., prof., mandat jusqu'en 1905.
Membre : Edouard Dufour, arch., mandat jusqu'en 1904.
 » J.-J. Lochmann, ing., mandat jusqu'en 1905.
 » C. Bonjour, architecte, mandat jusqu'en 1905.

M. Landry, ingénieur, à Yverdon, a été appelé en remplacement de M. Aloys van Muyden, décédé, à la présidence de la commission nommée pour étudier les responsabilités découlant pour les ingénieurs et architectes du Code fédéral des obligations.

M. Vautier, ingénieur, présenté par le Comité de rédaction du *Bulletin Technique*, a accepté de remplacer M. Aloys van Muyden dans le dit comité.

Notre société, section vérificatrice des comptes de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes, a désigné MM. J.-J. Lochmann et H. Meyer comme vérificateurs; ils ont fait rapport au Comité, lequel, par l'organe de M. J.-J. Lochmann, a présenté le rapport de vérification des comptes à l'assemblée des délégués de la Société suisse, à Coire, le 5 septembre 1903. Lausanne, le 7 novembre 1903.

Séance du 7 novembre 1903, au café du Musée.

Présidence de M. Isoz, architecte, président.

La séance est ouverte à 8 1/2 h.

M. Isoz, président, donne lecture du rapport sur l'activité de la Société pendant le semestre d'été.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance de la Société, la parole est à M. J.-J. Lochmann, ingénieur, pour rapporter sur l'assemblée des délégués et la réunion de la Société suisse à Coire.

M. Lochmann relate l'excellente réception faite par nos confédérés grisons à Coire et souhaite que la Section vaudoise puisse faire aussi bien les choses lorsque son tour viendra. L'honorable rapporteur remémore ensuite l'historique des chemins de fer grisons et donne de nombreux détails sur la construction des lignes récentes, exposé qu'agrémentent de nombreuses photographies des ponts et viaducs remarquables.

M. H. Cuénod, ingénieur-conseil, à Genève, fait une communication des plus intéressante sur les briques et plots silico-calcaires et leur fabrication; ce produit, dont l'exploitation avait été abandonnée par suite d'insuccès, va faire partie prochainement, espérons-le, du nombre des matériaux de construction courants, pour le bassin du Léman au moins, avenir que ses qualités de résistance à la compression, aux agents atmosphériques et l'extrême régularité des matériaux ouvrés ne peuvent lui manquer d'assurer; des échantillons de briques et des sables propres à leur fabrication complètent la conférence de M. Cuénod.

M. Isoz, président, remercie les conférenciers et, après liquidation de divers objets d'ordre administratif, présente à l'assemblée

la candidature de M. Marcel Aubert, ingénieur-électricien à Penthalaz, puis la séance est levée à 10 1/2 h.

CONCOURS

Bâtiment d'écoles primaires et secondaires, du Gambach, à Fribourg¹.

La Direction de l'Edilité de la ville de Fribourg nous communique le résultat de ce concours. Trois prix ont été décernés, ce sont:

Un 1^{er} prix (700 francs) au projet « F »; M. Henri Meyer, architecte, à Lausanne.

Un 2^{me} prix (500 francs) au projet « Sud-Est II »; MM. Alexandre Camoletti & Henri Baudin, architectes, à Genève.

Un 3^{me} prix (300 francs) au projet: « Branche de gui » (dessinée); M. Ulysse Debély, architecte, à Cernier, (Neuchâtel).

Nous publierons, dans un de nos prochains numéros, les principales planches des trois projets primés.

¹ Voir N° du 15 octobre 1903, page 266.

Reconstruction de l'Asile Recordon, à Lausanne.

Le Conseil d'administration de l'Asile des aveugles a ouvert, en juin dernier, un concours pour l'élaboration des plans de reconstruction de l'Asile Recordon.

Le nombre des projets présentés à ce concours, qui s'est fermé le 1^{er} novembre passé, est de vingt-quatre.

Le jury chargé d'examiner les projets est composé de MM. Jules Carrard, architecte, à Lausanne, Falconnier, architecte, à Nyon, Rouge, architecte, à Lausanne, A. de Haller, membre du Conseil d'administration, M. Constançon, directeur de l'Asile. Il se réunira jeudi 12 novembre.

Les projets seront ensuite exposés publiquement.

Esquisses de modelage pour la décoration sculpturale du portail de la gare de Lucerne.

La Direction du II^{me} arrondissement des Chemins de fer fédéraux, à Bâle, ouvre un concours entre les artistes suisses, ou domiciliés en Suisse, afin d'obtenir des esquisses de modelage pour la décoration sculpturale du portail principal du bâtiment aux voyageurs de la gare de Lucerne.

Pour le programme du concours, s'adresser au département des Travaux de l'arrondissement. Le terme auquel les envois doivent être faits est le 18 mars 1904.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

A³. E². I. L.

Demandes d'emploi.

Ingénieur ayant 14 ans de pratique, principalement dans l'électricité, la petite mécanique, les moteurs à gaz et à pétrole, cherche *place stable*.

Ingénieur diplômé, au courant de la statique graphique, ayant 1 1/2 année de pratique des chantiers, cherche emploi de suite.

Adresser les offres à M. A. Dommer, ingénieur et professeur, président de l'Association, Gai-Coteau, Lausanne.

Lausanne. — Imprimerie H. Vallotton & Toso, Louve, 2.